



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Montpellier, le 04 septembre 2026

Affaire suivie par :
Frédéric CADILHAC
IA-IPR d'anglais
Coordonnateur académique des langues
Tél : 07 76 11 47 46
Mél : frederic.cadilhac@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
Montpellier cedex 2

Les inspecteurs de langues vivantes étrangères et
régionales

A

Mesdames et Messieurs les enseignants de langues
étrangères et régionales

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'Education nationale

Objet : Lettre de rentrée interlangue 2026-2027

Chères et chers collègues,

En cette nouvelle année scolaire, les inspectrices et inspecteurs pédagogiques de langues vivantes du second degré de l'académie de Montpellier souhaitent la bienvenue aux élèves fonctionnaires, enseignants stagiaires, néo-titulaires, titulaires et contractuels qui rejoignent notre académie, ainsi qu'une excellente rentrée à chacune et chacun d'entre vous.

Nous tenons à remercier l'ensemble des collègues pour leur investissement au service de la réussite des élèves et dans les nombreuses missions exercées au sein de notre institution : accompagnement des élèves, formation initiale et continue, jurys d'examen et de concours. En cette année charnière où nous accueillons des lauréats des concours bac+3 et bac+5, nous désirons tout particulièrement saluer l'engagement des collègues qui ont répondu présents pour assurer l'accompagnement des collègues stagiaires, contractuels alternants, élèves fonctionnaires et étudiants de M1 et de M2.

Vous êtes invités à cliquer sur les différentes rubriques ci-dessous afin d'accéder directement à la partie correspondante dans le document.

I. Orientations pédagogiques

a. Consolider les apprentissages et favoriser la réussite des élèves

b. Langue régionale

c. Maîtrise des langages

d. Voie professionnelle

e. Ouverture au monde et à l'altérité

f. Bien-être, CPS et EVARS

g. Attestation de langue vivante

II. Informations académiques et institutionnelles

a. Collège des inspecteurs

b. Assistants de langue vivante étrangère

c. Formation

d. eTwinning

e. Célébrons

f. Programmes de mobilité

I. Orientations pédagogiques

Nous souhaitons vous présenter des pistes de réflexion pour vous aider à mettre en œuvre les orientations nationales et académiques en lien avec la circulaire de rentrée :

a. Consolider les apprentissages et favoriser la réussite des élèves

L'année scolaire 2026-2027 doit permettre de consolider les apprentissages engagés et de recentrer l'action pédagogique sur l'essentiel, en privilégiant la qualité et la solidité des acquis. En langues vivantes, cette ambition suppose de construire des progressions cohérentes, adossées aux programmes¹, et de veiller à l'acquisition effective des compétences attendues dans les différentes activités langagières. L'évaluation régulière des acquis, au regard des objectifs nationaux et des niveaux de maîtrise visés, doit permettre d'identifier précisément les besoins des élèves, de mieux différencier les apprentissages et de proposer les remédiations nécessaires. Cette exigence, à la fois ambitieuse et bienveillante, doit contribuer à sécuriser les parcours et à favoriser la réussite de chacun, sans renoncer aux attendus communs. Le [site Eduscol](#) propose une page dédiée à des ressources pour aider les enseignants de langues à construire des outils de positionnement pour contribuer à assurer un suivi plus régulier de la progression des élèves.

b. Langues régionales

Les nouveaux programmes de langues vivantes régionales au [collège](#) et au [lycée](#) et leurs documents d'accompagnement, avec exemples d'objets d'étude et de tâches complexes, sont à appliquer dès cette rentrée scolaire. Le plan académique de formation 2026-2027 propose un accompagnement sur cette mise en œuvre progressive.

En outre, dès cette année également et avec effet sur le diplôme du baccalauréat général et technologique de la session 2028, les élèves bilingues qui auront présenté l'un des deux enseignements de spécialité du cycle terminal en langue régionale pourront bénéficier de la mention « [cursus bilingue](#) » sur leur diplôme.

c. Maîtrise des langages

La maîtrise du langage constitue une priorité qui traverse l'ensemble des disciplines. Les langues vivantes y contribuent pleinement en développant chez les élèves la capacité à comprendre, à formuler et à organiser une pensée de plus en plus précise et complexe. Les nouveaux programmes, du collège et de la voie GT cadre incontournable de toute proposition didactique, identifient par niveau de compétences les actes langagiers, les stratégies à mettre en place, les outils linguistiques et fournissent des exemples de production, qui sont des outils précieux à la disposition de tous. L'enrichissement lexical, la maîtrise progressive des structures de la langue, la lecture régulière de documents variés ainsi que la production d'énoncés complets, à l'oral comme à l'écrit, doivent occuper une place centrale dans les apprentissages. Il convient notamment de favoriser des prises de parole construites et des écrits de longueur progressive, qui permettent aux élèves de dépasser les réponses fragmentaires et de gagner en autonomie. Par les démarches de comparaison entre les langues, par la médiation et par l'attention portée aux stratégies de compréhension et d'expression, l'enseignement des langues vivantes participe ainsi directement à la consolidation des savoirs fondamentaux et à la formation intellectuelle des élèves.

d. Voie professionnelle

Le lycée professionnel poursuit la mise en œuvre de la réforme au sein de laquelle les langues vivantes occupent une place de choix et s'affirment comme un volet important du parcours de formation.

Les ajustements apportés au [parcours personnalisé](#) en terminale baccalauréat professionnel visent à soutenir les parcours de l'élève et à renforcer leur réussite en STS.

¹ Pour rappel, les nouveaux programmes de [collège](#) et de la [voie GT](#), ainsi que le programme de la [voie professionnelle](#) et les documents d'accompagnement sont disponibles sur Eduscol

Pour rappel, la prise en compte des modalités d'évaluation du DNB concernant directement nos élèves de troisième prépa-métiers. [Extrait du bulletin officiel n°33 du 4 septembre 2025](#).

Enfin, la mise en place d'un contrôle en cours de formation (CCF) en section européenne depuis la session 2025 fera à nouveau l'objet d'un accompagnement spécifique par l'Inspection en 2026-2027, en établissement ou bien lors de sessions de formations en distanciel.

e. Ouverture au monde et à l'altérité

Les langues vivantes jouent un rôle essentiel dans la construction d'une culture commune ouverte sur le monde. Par la découverte de langues, de sociétés, de productions artistiques et de points de vue différents, elles permettent aux élèves de mieux comprendre la diversité des expériences humaines et de développer une relation respectueuse à l'altérité. Les apprentissages linguistiques et culturels contribuent ainsi à déconstruire les stéréotypes, à exercer l'esprit critique et à favoriser l'accueil de la parole de l'autre. Ils participent également à la formation de citoyens capables de dialoguer, de nuancer leur jugement et de se situer dans un environnement européen et international. À ce titre, les langues vivantes concourent pleinement à l'apprentissage des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui fondent l'École de la République.

f. Bien-être, CPS et EVARS

L'enseignement des langues vivantes offre un cadre propice au développement des compétences psychosociales (CPS). **Les interactions orales, le travail en groupe, la coopération et la médiation** apprennent aux élèves à écouter, à prendre en compte le point de vue d'autrui, à exprimer leurs idées avec confiance et à réguler leurs émotions face à la prise de parole. Une attention particulière doit être portée à l'instauration d'un climat de classe sécurisant, où l'erreur est reconnue comme une étape normale de l'apprentissage.

Depuis la rentrée 2025-2026, l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVARS) dispose d'un programme officiel obligatoire de la maternelle au lycée, avec au moins trois séances annuelles par niveau. Les séances et séquences en LV doivent privilégier des modalités participatives permettant à chaque élève de s'exprimer, de poser des questions et d'écouter les autres, tout en accueillant leurs interrogations. En cours de LV, l'intérêt est d'intégrer certaines notions (diversité familiale, émotions et sentiments, égalité femmes-hommes, luttes contre les stéréotypes de genre, harcèlement et cyberharcèlement, intimité et réseaux sociaux, consentement et respect, etc.) dans les axes culturels et civilisationnels de chaque langue.

g. Attestation de langues vivantes

La [note de service du 24 juillet 2026](#), publiée au BO n° 31 du 20 août 2026 introduit des évolutions notables par rapport à la note de service de 2023 : la LVC entre désormais explicitement dans le champ de l'attestation au LGT. Les professeurs apprécient le niveau de l'élève dans le livret scolaire en fin de cycle terminal ; pour les candidats scolaires, cette logique est étendue à la LVC. Nous vous invitons à consulter la note de service.

II. Informations académiques et institutionnelles

a. Collège des inspecteurs interlangues

Cette rentrée est marquée par plusieurs changements au sein du collège des inspecteurs de langue. Nous adressons tous nos vœux à notre collègue d'espagnol, Jeannette Garcia, qui a fait valoir ses droits à la retraite, et à nos collègues d'anglais, Stéphanie Cialone et Yannick Ferry, qui ont obtenu une mutation, respectivement au vice-rectorat de Polynésie Française et dans l'académie d'Aix-Marseille.

Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux collègues : Andrés Sarraude en espagnol, qui exerçait en tant qu'IA-IPR dans l'académie de Lyon, Frédérique Orefici, IA-IPR et Marion Lopez-Burette, faisant

fonction d'IA-IPR, rejoignent l'équipe des inspecteurs d'anglais. En russe, Christian Lafont devient l'IA-IPR correspondant pour notre académie en place de Julie Grandhayé.

Nous tenons également à saluer la mémoire de Maxime Lachèze, qui a œuvré de nombreuses années dans notre académie comme enseignant, formateur IUFM et IA-IPR d'anglais et qui nous a quittés cet été.

b. Assistants de Langue Vivante Etrangère (ALVE)

L'académie de Montpellier reçoit près de 200 assistants de langues vivantes (premier et second degrés). Nous remercions chaleureusement l'ensemble des professeurs impliqués auprès de ces étudiants étrangers et qui contribuent à faire de cette année passée dans notre académie une expérience unique. L'accueil et accompagnement à leur installation est un aspect à privilégier pour favoriser une découverte sereine de notre territoire. Nous nous savons gré de votre attention particulière sur ce point.

À l'heure actuelle, certains postes restent à pourvoir, ce que le recrutement local de locuteurs natifs pourra permettre.

L'accueil institutionnel se fera en deux temps : un accueil administratif en visio-conférence le mercredi 7 octobre au matin, et un accompagnement pédagogique d'une demi-journée selon des modalités spécifiques à chaque langue.

c. Formation interlangue

Outre les formations disciplinaires et transversales auxquelles vous pouvez vous inscrire, vous trouverez ci-après les codes des formations proposées en interlangue, afin de vous aider à les repérer et ainsi faciliter votre inscription :

114869 - JEU ET SCÉNARIO LUDIQUE EN LV

114870 - RELEVER LES DÉFIS DE L'IA EN LANGUES VIVANTES N1

115979 - RELEVER LES DÉFIS DE L'IA EN LANGUES VIVANTES N2

Le [site académique](#) vous permet de consulter l'offre de formation et vous abonner tout au long de l'année.

d. eTwinning

eTwinning, financé par Erasmus, permet de monter des projets d'ouverture à l'international distanciels et offre des possibilités de partenariat avec 45 pays différents, de poster une recherche de projet ou de rejoindre un projet existant et de s'inspirer d'une base de données d'environ 140 000 projets.

Les projets eTwinning vont dans le second degré de la 6^e au post bac et vous pouvez bénéficier de l'accompagnement de votre correspondant académique Frédéric Davignon-Proriot (frederic.davignon-proriot@reseau-canope.fr) qui peut vous conseiller, former et vous aider à valoriser votre projet.

N'hésitez pas à aller consulter dans la [partie ouverture à l'international des offres de l'EAFC](#) les formations et eTwinning disponibles et à vous abonner.

e. Célébrons les langues

[La Journée européenne des langues](#), célébrée chaque **26 septembre** depuis 2001 à l'initiative du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, vise à promouvoir la diversité linguistique et l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Elle sensibilise au rôle des langues dans la compréhension interculturelle, la cohésion sociale et l'ouverture professionnelle, en valorisant toutes les langues pratiquées en Europe, y compris régionales et minoritaires. Pour les enseignants, cette journée constitue une opportunité pédagogique pour dynamiser les projets plurilingues, intégrer des activités ludiques et interdisciplinaires, et renforcer la motivation des élèves en montrant l'utilité concrète des langues. Vous pourrez trouver des idées d'activités sur la [page dédiée](#) du Conseil de l'Europe.

La 10^{ème} édition des [Erasmus Days](#) se tiendra **du 12 au 17 octobre** prochains. Pendant six jours, des milliers d'évènements célébreront partout en Europe, et au-delà, les opportunités offertes par le

programme Erasmus+. La thématique de cette édition symbolique est : les compétences au cœur de l'avenir européen. Découvrez les 3 façons d'y participer sur le site de l'événement.

f. Programmes de mobilité

[Le Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2026](#) a vu la parution des programmes d'échanges et d'actions de formation à l'étranger à destination des enseignants. Le détail des 5 programmes proposés (Jules Verne, Elysée Prim, Codofil, séjours professionnels, stages de perfectionnement) y figure. Les dossiers de candidature sont téléchargeables à partir de la [page Éduscol](#).

Très belle année scolaire 2026-2027 à toutes et tous.

Liste des inspecteurs

Allemand :

-Alain Rochès

Alain.Roches@ac-montpellier.fr

Allemand-Lettres :

-Rémy Cortell

remy.cortell@ac-aix-marseille.fr

Anglais :

-Frédéric Cadilhac

frederic.cadilhac@ac-montpellier.fr

-Cyril Dowling

Cyril.Dowling@ac-montpellier.fr

-Marion Lopez-Burette

marion.lopez-burette@ac-montpellier.fr

-Frédérique Orefici

frederique.orefici@ac-montpellier.fr

-Farid Zaidi

Farid.zaidi@ac-montpellier.fr

Anglais-Lettres :

-Christlaine Gil

christlaine.gil@ac-montpellier.fr

-Laëtitia Statari

Laetitia.Statari@ac-montpellier.fr

Arabe :

-Samia Cheniour

Samia.Cheniour@ac-aix-marseille.fr

Catalan :

-Luc Bonet

luc.bonet@ac-montpellier.fr

Chinois :

-Wenying Yin

wenying.yin@ac-bordeaux.fr

Coréen:

- Frédéric Cadilhac

frederic.cadilhac@ac-montpellier.fr

Espagnol :

-Jonathan Assié

Jonathan.Assie@ac-montpellier.fr

-Cyril Mérique

Cyril.Merique@ac-montpellier.fr

-Andrés Sarraude

Andres.Sarraude@ac-montpellier.fr

Espagnol-Lettres :

-Laurence Piquemal

Laurence.Piquemal@ac-montpellier.fr

Italien :

-Isabelle Dechavanne

isabelle.dechavanne@ac-aix-marseille.fr

Japonais :

-Vincent Ramiro

vincent.ramiro@ac-paris.fr

Occitan :

-Christophe Causse

christophe.causse@ac-montpellier.fr

Portugais :

-Isabelle Leite

Isabelle.Leite-Teixeira@ac-creteil.fr

Russe :

-Christian Lafont

christian.lafont@ac-paris.fr